

FRANCISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL :

Les gouvernements prêchent-ils par l'exemple ?

PATRICK SABOURIN, PRÉSIDENT DE L'IRFA,
CANDIDAT AU DOCTORAT, INRS - UCS
HENRI THIBAUDIN, CHERCHEUR À L'INSTITUT DE
RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE
ET CONSULTANT EN ÉCONOMIE



Depuis quelque temps, le gouvernement du Québec met sur pieds des campagnes de promotion afin d'augmenter l'utilisation du français au travail. Ces mesures incitatives, dont le coût total s'élève à plus d'un million de dollars, ont pour objectif de convaincre les entrepreneurs qu'une offre de service^{1, 2, 3} et une raison sociale⁴ en français pourraient avoir des répercussions positives sur leurs affaires. Dans le reste du Canada, les mesures pour stimuler l'utilisation du français au travail se limitent généralement aux dispositions prévues par la loi sur les langues officielles.

Ces mesures de francisations des entreprises québécoises s'inscrivent dans un contexte où le français peine toujours à s'imposer dans l'ensemble des milieux de travail. Environ le tiers des travailleurs résidant sur l'île de Montréal déclarent utiliser le plus souvent l'anglais au travail alors que le groupe de langue maternelle anglaise représente 17,7 % de cette population. Au Canada anglais, l'utilisation de l'anglais au travail est généralisée. Même dans la capitale nationale d'Ottawa, 8,3% des

travailleurs travaillent en français alors que les francophones selon la langue maternelle représentent 17,7 % de la population⁵.

Au Québec, deux raisons sont le plus souvent invoquées pour expliquer l'attraction de l'anglais dans les milieux de travail : l'impact de la mondialisation et la francisation inadéquate des immigrants^{6,7}. Au Canada anglais, la faible concentration géographique des francophones et le faible taux de bilinguisme des non francophones semblent être deux facteurs déterminants de l'utilisation généralisée de l'anglais dans les milieux de travail. À Ottawa, par exemple, moins de 5% des allophones utilisent le plus souvent le français au travail.

On oublie parfois que les gouvernements et les administrations municipales sont des acteurs économiques importants et qu'ils génèrent des centaines de milliers d'emplois. Les francophones du Canada anglais et les anglophones du Québec peuvent travailler dans leur langue dans les établissements scolaires, dans les universités, dans le système de santé ou dans la fonction publique. À titre d'exemple, le Centre universitaire de santé McGill, dont l'anglais est la principale langue de travail, est un des plus importants employeurs de Montréal. Au Canada anglais, les écoles d'immersion française constituent un milieu privilégié pour travailler en français. En général, on met l'accent sur l'impact de la langue de l'éducation sur les comportements et les préférences linguistiques des élèves. Il faut également souligner que les établissements d'enseignement sont aussi des milieux de travail où se côtoient personnel enseignant, personnel administratif et étudiants.

¹ http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/communiqués/2008/20081211_campagne_commerce.html, consulté le 8 octobre 2011.

² <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/quebec/201012/13/01-4351942-offensive-pour-franciser-les-petites-entreprises.php>, consulté le 8 octobre 2011.

³ <http://209.171.32.187/gouvqc/communiqués/GPOF/Mai2011/27/c8236.html>, consulté le 8 octobre 2011.

⁴ <http://www.cyberpresse.ca/actualités/quebec-canada/politique-quebecoise/201108/29/01-4429891-quebec-veut-franciser-les-noms-anglais-des-grandes-entreprises.php>, consulté le 8 octobre 2011.

⁵ Sabourin, P. et M. Dupont (2011). *État du français comme langue de travail : une analyse comparative des régions de Montréal et d'Ottawa*. Institut de recherche sur le français en Amérique.

⁶ <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualités/politique/200903/30/01-841749-la-francisation-des-entreprises-stagne.php>, consulté le 8 octobre 2011.

⁷ Sur l'île de Montréal, près de la moitié (45%) des allophones utilisent l'anglais le plus souvent au travail.

En somme, les institutions d'enseignement et de santé, ainsi que la fonction publique, constituent un dispositif institutionnel soutenu par les deniers publics ayant pour effet de structurer linguistiquement une partie du monde du travail.

À la demande de l'IRFA, le chercheur Henri Thibaudin de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), s'est penché sur l'importance relative du secteur public de langue minoritaire au Canada. L'étude aborde les questions suivantes : quelle proportion des emplois soutenus par les gouvernements et administrations publiques – personnel des écoles, cégeps, universités, CSSS, hôpitaux, fonctionnaires, etc. – ont l'anglais (au Québec) ou le français (au Canada anglais) comme langue de travail ? Comment cette proportion se compare-t-elle au poids démographique des minorités de langue officielle ? Quel est le coût de ces emplois pour le trésor public ? Quelle est l'impact économique de ces emplois ?

La présente note de recherche constitue un résumé de cette étude publiée par l'IREC⁸.

Les résultats

À l'aide des données du recensement de 2006, Thibaudin évalue le nombre d'emplois dont la langue de travail est l'anglais⁹ pour les secteurs de l'éducation, de la santé et de la fonction publique au Québec. Il comptabilise également les revenus perçus par les travailleurs qui occupent ces emplois. Un résumé des résultats de l'analyse est présenté au tableau 1.

Ainsi, environ 135 250 emplois de langue anglaise proviennent des secteurs soutenus par l'État et les administrations publiques, ce qui représente un revenu global de 6,2 milliards de dollars pour les travailleurs. Ces emplois constituent environ 13,9% des emplois publics au Québec, alors que les anglophones comptent pour environ 8,7% de la population en âge de travailler, une différence de 5,2 points. Comme en témoigne le tableau 2 ci-contre, cette situation est unique au Canada.

À l'exception de l'Ontario¹⁰, le secteur public de langue minoritaire au Canada anglais est sous-représenté par rapport au poids démographique de la communauté de langue officielle minoritaire. En d'autres termes, il y a au Canada anglais relativement moins d'emplois de langue française que de francophones. Au contraire, au Québec, le poids du secteur public de langue anglaise est beaucoup plus important que le poids démographique des anglophones.

Tableau 1 **Nombre d'emplois et masse salariale du bassin d'emplois publics dont la langue de travail est l'anglais, Québec.**

Secteur	Nb d'emplois	Revenus perçus par ceux qui travaillent en anglais (millions de \$)
Éducation	49 610	2 030
Santé	54 310	2 260
Fonction publique	31 330	1 860
TOTAL	135 250	6 150

Tableau 2 **Poids du secteur public minoritaire comparé au poids de la communauté de langue officielle minoritaire.**

Région	Secteur public minoritaire (%)	Langue maternelle minoritaire (%)
Québec	13,9	8,7
Ontario	4,9	4,4
Nouveau-Brunswick	31,8	33,4
Reste du Canada	1,3	2,2

⁸ Thibaudin, H. (2011). *L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et des administrations publiques*. Institut de recherche en économie contemporaine.

⁹ Notons que la définition de la langue de travail utilisée ici est celle du recensement, c'est-à-dire «la langue utilisée le plus souvent au travail», seule ou avec une autre langue. La langue de travail est donc celle auto-déclarée au recensement et ne correspond pas nécessairement à la description officielle du poste en question. Par exemple, un employé de la fonction publique fédérale détenant un poste francophone, mais ayant déclaré utiliser le plus souvent l'anglais au travail, sera ici classé comme détenant un emploi anglophone. Voir l'étude complète pour une description exhaustive de la méthodologie.

¹⁰ Notons que près du quart des travailleurs qui occupent des emplois de langue française en Ontario sont des résidents du Québec.

Le nombre d'emplois publics en excédant du poids démographique des anglophones s'élève à environ 50 000, ce qui équivaut à des revenus annuels excédant 2,2 milliards de dollars pour les travailleurs. Au Canada anglais, au contraire, on compte environ 7 000 emplois en-deçà de ce qui serait justifié par le poids démographique des francophones, soit l'équivalent d'environ 270 millions de dollars en revenus. Notons également qu'au Canada anglais, les emplois du secteur public de langue française sont surtout concentrés dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire.

Au Québec, la proportion d'emplois publics de langue anglaise dépassant largement la proportion d'anglophones, bon nombre de ces emplois sont occupés par des non anglophones (graphique 1)¹¹.

De fait, la majorité des emplois de langue anglaise du secteur public québécois sont occupés par des francophones et des allophones. Rappelons que la majorité des emplois publics de langue anglaise sont concentrés dans la région de Montréal (surtout les secteurs de la santé et de l'éducation) et celle de Gatineau (le secteur de la fonction publique). C'est dans ces régions que les différents groupes linguistiques entrent en contact. Compte tenu de l'impact de la langue de travail sur la langue d'usage, notamment dans le cas du premier emploi chez les immigrants^{12,13}, il serait intéressant d'examiner plus en profondeur le rôle du secteur public dans l'anglicisation des allophones et des francophones.

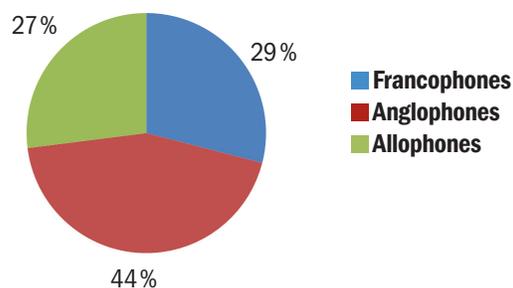
Discussion et conclusion

À bien des égards, les données présentées ci-dessus constituent la limite inférieure de l'impact du secteur public de langue minoritaire sur la langue de travail.

Premièrement, ces données excluent les travailleurs du secteur public qui, nombreux, ont déclaré au recensement utiliser l'anglais régulièrement au travail. L'inclusion des individus ayant déclaré travailler régulièrement en anglais (en plus de ceux ayant déclaré «le plus souvent») aurait multiplié par environ 2,5 la taille du bassin d'emplois de langue anglaise au Québec, qui serait passé à plus de 300 000 emplois. Au Canada anglais, l'ajout de ceux travaillant régulièrement en français aurait légèrement augmenté le bassin d'emplois de langue française.

Graphique 1

Langue maternelle des travailleurs du bassin d'emplois publics de langue anglaise



« ...la majorité des emplois de langue anglaise du secteur public québécois sont occupés par des francophones et des allophones. »



¹¹ À l'extérieur du Québec, au contraire, la plupart des emplois publics de langue française sont occupés par des francophones.

¹² Carpentier, Alain (2004). *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude des facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

¹³ Girard-Lamoureux, Catherine (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Québec : Conseil supérieur de la langue française.

¹⁴ En plus de la langue utilisée le plus souvent au travail, le recensement comprend une question sur les autres langues utilisées régulièrement au travail. Ainsi, un individu ayant déclaré parlé le plus souvent le français au travail pourra également déclarer parler régulièrement l'anglais au travail.

En outre, les emplois indirects générés par le fonctionnement des institutions publiques ont également été exclus de ce présent résumé, puisqu'il ne nous était pas possible d'en connaître précisément la langue de travail. En effet, le nombre d'emplois indirects, qui représentent entre 20 et 30 % du total, découle d'une modélisation économique qui ne rend pas compte de la langue de travail. Il apparaît toutefois plausible que la langue de travail des institutions ait un impact non négligeable sur la langue des emplois qu'elles génèrent.

Finalement, il ne nous est pas possible de connaître l'impact des institutions publiques sur la langue d'usage public. Il semble incontestable que les individus qui travaillent essentiellement en anglais auront, par leurs comportements de consommation, un effet structurant sur la langue des services dans les commerces à proximité de leur lieu de travail. Une étude récente de l'IRFA a notamment démontré que les étudiants des collèges anglophones de Montréal avaient une nette propension à utiliser l'anglais dans l'espace public¹⁵.

L'analyse présentée ici ne permet pas d'évaluer la part des emplois de langue anglaise selon les sous-secteurs. En général, il est connu que l'anglais est davantage présent dans les sous-secteurs les plus prestigieux. Au Québec, la proportion des places d'étude en anglais est de 11 % aux niveaux primaire et secondaire, de 17 % au collégial et de 25 % à l'université. La part de l'anglais est encore plus importante dans le secteur de la recherche. En 2011, les universités anglophones du Québec récoltaient environ 50 % des chaires de recherche du Canada¹⁶. À l'université d'Ottawa, l'offre de cours en français diminue significativement à partir

de la fin du baccalauréat. Il aurait également été intéressant de répartir les emplois selon la source de financement (fédéral, provincial ou municipal). Le fichier public du recensement ne permet malheureusement pas une telle ventilation des données.

En comparaison des milliards de dollars investis dans le secteur public de langue anglaise, les quelques millions investis dans les campagnes de francisation des entreprises québécoises apparaissent somme toute négligeables. On avancera à juste titre que l'anglais est plus présent dans le secteur privé que dans le secteur public (quelque 17 % dans le secteur privé comparé à environ 14 % dans le secteur public), et il serait certainement intéressant d'étendre l'analyse de l'IREC à tous les secteurs d'emplois. Néanmoins, compte tenu du fait que le secteur public est largement à l'abri des effets de la mondialisation, il serait difficile de prétendre que les gouvernements prêchent par l'exemple en ce qui a trait à la francisation des milieux de travail.

« En comparaison des milliards de dollars investis dans le secteur public de langue anglaise, les quelques millions investis dans les campagnes de francisation des entreprises apparaissent plutôt négligeables. »



¹⁵ Sabourin P, Dupont M et A Bélanger (2010). *Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'île de Montréal*. Rapport de recherche présenté à la Centrale des syndicats du Québec. Institut de recherche sur le français en Amérique. http://www.csq.qc.net/sites/1676/documents/publications/rapport_IRFA_jan2011.pdf.

¹⁶ <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2011/10/20111012-193451.html>, consulté le 13 octobre 2011